



RAPPORT D' ACTIVITE

2006

**Communauté de Communes
du Plateau Maïchois**

24 rue Montalembert 25120 MAICHE
tel : 03 81 64 17 06 --- fax : 03 81 64 16 18
contact@ccpm-maiche.com --- www.cc-plateau-maichois.fr

Constituée le 1^{er} janvier 2000 par arrêté préfectoral, la Communauté de Communes du Plateau Maîchois regroupait les communes de Les Bréseux, Cernay-l'Église, Charquemont, Damprichard, Les Ecorces, Frambouhans et Maîche pour une population de 10 055 habitants. Quatre communes ont ensuite intégré cette collectivité depuis le 1^{er} janvier 2002, soit Charmauvillers, Fournet-Blancheroche, Mont de Vougney et Trévillers, la population totale passant alors à 11 129 habitants.

Organe délibérant de cette structure inter communautaire, le conseil communautaire comprend 35 conseillers issus des communes adhérentes, et désignés par les conseils municipaux de celles-ci en fonction de la population relative au dernier recensement. Les communes désignent également un délégué suppléant à chaque titulaire. Le renouvellement de ces délégués intervient à la suite de chaque élection municipale ou lors de l'adhésion ou du retrait de certaines communes.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LES BRESEUX	LAB Yves	MONNET Jean-paul
	BOITEUX Norbert	SCANDELLA Louis
CERNAY-L'EGLISE	TISSOT Michel	CHARDON Pascal
	MOUGIN Claude	CAGNON Hervé
CHARMAUVILLERS	NAPPEY Colette	SCHELL Etienne
	BOUCHET René	HOUSER Daniel
CHARQUEMONT	BOUQUIN Christine	VIPREY Françoise
	BONNOTTE Odette	COURTET Brigitte
	CHENET Michèle	DARTEVELLE André
	COURTET Maxime	NAPPEZ Marie-Pierre
	CURTIT Christian	FROIDEVAUX Hervé
DAMPRICHARD	LOUVET Bertrand	MARTIN Roland
	SIGVART Guy	PARRENIN Jean-Claude
	JACOULOT Jean- pierre	PARATTE Pascale
	VUILLEMIN Jean-Claude	MOUREAUX Bernard
	FEUVRIER Bernard	BARBE Jacques
LES ECORCES	TERVEL Pierre-Yves	DUBOC Chantal
	RONDOT Lucien	MOUGIN Frédérique
	LIGIER Christiane	HOUSER Ferjeux
FOURNET-BLANCH	WYCART Pierre-Jean	SANDOZ Robert
	PETIT Jean-Charles	ROMER Françoise
FRAMBOUHANS	VILLEMAIN Hubert	CASSARD Hubert
	MOREL Michel	VIENOT Michel
MAICHE	PARRENIN Joseph	CATTET Henri
	DECHAUX Maurice	SCHRECK Mireille
	BAILLEUX Renée	DUBAIL GAËLLE
	PERROT Joseph	MELOY Jacqueline
	PODGORSCAK Michel	CHALON Madeleine
	CHABOD Eric	MOUGIN Agnès
	NAVARRO Paul	FRESARD Martine
MONT DE VOUGNEY	MOUGIN Yves	ADDUCI Denise
	TERRIER Francine	SILVANT Cécile
	JACQUET Pierre	GODIN Pascal
TREVILLERS	MOUREAUX Gérard	JACQUOT Fabien
	MAUVAIS Gérard	LAMBERT Daniel

Ils élisent le Président ainsi que les vice-Présidents et les membres du Bureau, après en avoir fixé le nombre et décidé que chaque commune serait représentée. Pour la communauté de communes du Plateau Maîchois, le bureau est donc ainsi constitué :

Président

Lucien RONDOT

5 Vice-Présidents

1^{er} Joseph PARRENIN
2^{ème} Christine BOUQUIN
3^{ème} Guy SIGVART
4^{ème} Yves LAB
5^{ème} Pierre-Jean WYCART

Membres

Pierre JACQUET
Gérard MOUREAUX
Colette NAPPEY
Michel TISSOT
Hubert VILLEMAIN

Les services de la communauté de communes

- *Les services administratifs*

Ils sont composés d'un poste à temps partiel de secrétaire (80 %) occupé par Mme Sophie Vuillet, d'un poste de comptable à temps plein dont Mlle Florence Tournoux est titulaire et d'un poste à temps partiel d'ambassadeur du tri sélectif (66 %) sous le régime de contrat d'accompagnement dans l'emploi, dont la titulaire Mlle Alice Grozellier.

Le poste de technicien est occupé par Mme Céline Renaud, qui est responsable de toute la gestion administrative et technique de la communauté. A sa demande, ce poste a été ramené à 80 % début novembre.

- *Les services techniques* :

8 personnes à temps complet sont employées dans ces services :

- Daniel NICOD gère l'équipe. En plus de cette responsabilité, il assure en partie l'entretien et les réparations courantes des véhicules, l'entretien et le damage des pistes de ski de fond en période hivernale, et suit les travaux d'entretien de la voirie confiés à un prestataire de services.
- Les 7 autres agents ont une activité comprenant à la fois la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, le transport de la partie tri à Faimbe ainsi que le gardiennage de la déchetterie.

- Le service équipement sportif

Le poste d'Animateur Départemental est occupé par M. Stéphane Brisebard. Il s'occupe des aménagements en matière de tourisme sportif (Belvédères, itinéraires de randonnées) et intervient en milieu scolaire (primaire et secondaire), par l'organisation et l'encadrement des activités physiques de pleine nature dont ski, VTT, orientation notamment. De plus, en raison de la reprise de la gestion de l'activité ski de descente à la Combe Saint Pierre, il coordonne et dirige l'ensemble des activités hivernales (patinoire, ski de fond et ski de descente).

Afin de gérer ces activités et assurer le gardiennage du gymnase du collège Mont Miroir en période extra scolaire, la communauté de communes emploie M. Guillaume Dubail à temps plein sous le régime de contrat d'accompagnement dans l'emploi, ainsi que du personnel saisonnier supplémentaire.

L'ensemble du personnel de ce service est mis à disposition de notre collectivité par Profession Sport 25.

- L'Agent de développement et du Patrimoine

M. José Sorribès a occupé le poste d'agent de développement et du patrimoine à 30 % jusqu'au 1 avril puis à 50 %. Sa mission est de concevoir et élaborer des actions de promotion et de développement touristique, culturel, festif et plus généralement économique afin de promouvoir le territoire de la communauté de communes en France et à l'étranger. Cet agent peut être mis à disposition des communes pour aider à l'organisation de manifestations touristiques et culturelles.

Les activités de la communauté de communes

Elles se décomposent en deux parties :

1) Le FONCTIONNEMENT avec pour activités principales :

❑ L'administration générale représente une part importante du budget 194 152 €. L'augmentation observée est due à l'accroissement des effectifs du personnel, aux frais d'entretien de la maison des services qui accueille les permanences d'associations et aux aides versées aux organismes extérieurs également plus élevées.

❑ La gestion des ordures ménagères dont le coût a augmenté de 6,3 % en 2006 en passant de 1 084 421 € à 1 153 041 €. Cette évolution s'explique en partie par une légère augmentation des coûts de traitement mais surtout par une croissance de 6 % des tonnages collectés. Nous avons en effet collecté 6970 T de déchets en 2006, soit 642 kg/hab, contre 6574 T en 2005, soit 606 kg/hab.

La recette globale s'est également accrue en passant de 1 112 188,3 € à 1 201 615 €, ceci étant principalement dû à la taxe sur les ordures ménagères dont le produit a été de 862 601 €.

- ❑ Le transport et les entrées à la piscine de Maîche de l'ensemble des élèves des classes maternelles grande section et du primaire issus des communes adhérentes à la communauté ainsi que les entrées des élèves des collèges de Maîche. Le coût de cette activité est de 289 515 €, qui comprend une subvention du conseil général.
- ❑ L'ensemble des activités de loisirs (entretien des sentiers pédestres, mise à disposition du gymnase, patinoire, ski de fond et ski alpin) gérés par la communauté de communes a eu un coût de 114 572 €. Les principaux postes de dépenses sont les dépenses de personnels et les dépenses d'énergie notamment pour la patinoire.
- ❑ L'entretien de la voirie communale pour 84 115 €.
- ❑ Un service de transports à la demande permet aux personnes de plus de 60 ans, habitant une commune de la CCPM d'effectuer un trajet sur ce même territoire. L'utilisateur est pris en charge à son domicile et paye un forfait de 3 € pour un aller et 6 € pour un aller/retour. Ce service a coûté 1 180 € subventionné par le conseil général à hauteur de 50 %.
- ❑ Notre collectivité est adhérente à différents organismes auxquels elle apporte une contribution :
 - Syndicat intercommunal d'action social 125 997 €
 - Syndicat d'initiative 33 540 € (cotisation pour 2 ans)
 - Pays Horloger 28 898 €
- ❑ La CCPM adhère au plan départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et aide au financement du fonds de solidarité pour le logement (FSL) et au fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficultés (FAAD) pour un montant total de 9 800 €.

L'ensemble de ces dépenses hors ordures ménagères sont essentiellement financées par les recettes provenant de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) et des quatre taxes dont les taux ont évolué ainsi :

- taxe habitation 1,64 %
- taxe sur foncier bâti 2,30 %
- taxe sur foncier non bâti 6,01 %
- taxe professionnelle 1,95 %

2) L'INVESTISSEMENT :

Plusieurs projets ont été effectués au cours de l'année :

- ❑ Maison des services

Montant total	Subventions obtenues / attendues	Fond de Compensation de la TVA	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2006
892 112	269 092	138 117	484 903	5 278

L'essentiel des travaux d'aménagement avait été réalisé au cours de l'année 2005. Seules quelques finitions ont été effectuées en 2006.

❑ Etude de faisabilité pour la création d'une zone d'activité à Maïche

Montant total	Subventions obtenues/attendues	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2006
46 465	27 486	18 979	24 458

Une étude de faisabilité sur une zone d'activité d'environ 10 Ha au lieu-dit Les Bichets a été finalisée. Son coût est subventionnée à 42,88 % par le FEDER, 12,86 % par le FNADT et 15 % par la Région.

❑ Etude préalable pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Montant total	Subventions obtenues/attendues	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2006
26 857	12 351	14 506	6 714

L'étude préalable s'est déroulée. Elle a permis de réaliser un diagnostic et de définir un programme d'intervention pour l'OPAH. Cette étude a bénéficié de 35% de subvention de la part de la Région et de 20 % de la part de l'ANAH.

❑ Viabilisation d'une parcelle à Damprichard

Montant total	Subventions obtenues/attendues	Vente du terrain	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2006
152 826,36	69 485,79	25 428,00	45 016,55	27 582,22

Les travaux de viabilisation d'un terrain pour une extension de l'entreprise Burdet à Damprichard ont été entrepris. Les subventions proviennent du fond de Dotation de Développement Rural et Fonds Départemental d'Aménagement à Vocation Économique).

❑ 1ère Tranche de l'aménagement de la Combe Saint Pierre

Montant total	Subventions obtenues / attendues	Fond de Compensation de la TVA	Reste à charge de la CCPM	Montant réalisé en 2006
765 619	456 000	118 533	191 086	100 967

Une première tranche d'aménagement a débuté pour faire de la Combe Saint Pierre une base de loisirs et d'activités de pleine nature. En 2006 un parcours d'accrobranche a été réalisé et des dévalkarts, des rollherbes et un système de billetterie ont été achetés. Ces aménagements seront complétés en 2007 par un parcours de descente VTT, un parcours permanent d'orientation, une Via Ferrata et l'aménagement des bâtiments de la patinoire (création d'un auvent et d'une fosse à glace).

Programme de protection de la vallée du Dessoubre

Afin de protéger la vallée du Dessoubre considérée comme un espace remarquable tout en développant des activités économiques respectueuses de l'environnement, la communauté participe au programme global d'aménagement et gestion du Dessoubre. Des démarches concrètes vont être mises en oeuvre entre les communautés de communes de Saint-Hippolyte, Plateau du Russey, Plateau Maïchois, Entre Dessoubre et Barbèche, Pays de Pierrefontaine-Vercel, le GIDE et le Syndicat mixte du Pays Horloger. Un groupement de commandes pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de restauration du Dessoubre et de nos affluents a été mis en place. D'autre part, une étude paysagère sur l'ensemble de la vallée est lancée.

Travaux sur les téléskis et achats de matériels pour les activités hivernales

Différents travaux ont été réalisés sur les téléskis de la Combe Saint Pierre pour un montant total de 50 453 €. La communauté a également acquis du matériel de sécurité et balisage pour un montant de 1 427 €

Les autres investissements concernent des petites opérations dont les principales sont:

- Achat d'un véhicule de service pour 11 870 €
- Achat complémentaire de bacs de tri sélectif pour 4 610 € .
- Réalisation d'un place de stockage à la déchetterie pour 2 417 €
- Achat de mobilier de bureau pour 1 774 €
- Achat de matériels informatiques pour 3 094 €

Compte Administratif 2006 : voir en annexe

Remarque : Le dameur des pistes de ski de fond livré en 2005 a été mandaté en 2006 ainsi que le portail d'entrée de la déchetterie de 10 000 €.

Les projets futurs

- La seconde tranche d'aménagement du site touristique de la Combe Saint Pierre est en cours d'étude. Elle prévoit la création de bâtiments pour accueillir un restaurant, une salle hors sac, des sanitaires et un poste de secours ainsi qu'un local pour la location de matériels, des garages et des rangements. Egalement : acquisition du chalet de location de ski et du matériel de location de M. Linozzi à la Combe Saint Pierre.
- La création d'une aire d'accueil des gens du voyage est prévue conformément au schéma départemental relatif à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Cet équipement est estimé 632 000 €. Il pourra être subventionné par la CAF, le département , par l'état et par l'europe .

- ❑ L'OPAH sera lancée en 2007 pour une durée de 5 ans. HDL assurera l'animation autour du programme décidé par les élus:
 - Adaptation des logements pour personnes âgées et personnes handicapées
 - Amélioration des logements des propriétaires occupants et des logements locatifs
 - Résorption de l'insalubrité
 - Développement de l'offre de logements locatifs conventionnés dans le parc privé et communal
 - Développement des énergies renouvelables
 - Valorisation du patrimoine des communes
 - Opérations façades sur les communes intéressées
- ❑ Le projet de zone d'activité de Maîche est en attente d'une réponse de la commission des sites, qui doit donner son avis sur la localisation de la zone d'activité en amont du hameau des Bichets. En fonction de cet avis et des recommandations formulées par la commission, une étude sera engagée.
- ❑ Afin d'améliorer la couverture au moyen débit et de couvrir les communes de Mont de Vougné, de Fournet Blancheroche et une partie de Frambouhans, la Communauté de communes s'est engagée en partenariat avec le Conseil Général dans un processus qui devrait déboucher sur la résorption des zones d'ombres
- ❑ Construction d'un garage à Dameur à la Montée en collaboration avec le Ski Club de Damprichard qui fournira la main d'oeuvre pour la construction. Les dépenses liées aux matériaux sont évaluées à 30 000 €.
- ❑ Acquisition d'un tractopelle pour la déchèterie
- ❑ Drainage d'une source en bordure du stade hippique des tuilleries